



Commission européenne

Pacte vert pour l'Europe

Politiques pour améliorer la qualité de l'air



26 octobre 2022
#EUGreenDeal

L'ambition «zéro pollution» du pacte vert pour l'Europe vise un environnement sans pollution d'ici à 2050. Pour y parvenir, il faut actualiser et renforcer les règles permettant de lutter contre la pollution atmosphérique issue des bâtiments, de l'énergie, des transports, de l'agriculture et de l'industrie. Plusieurs politiques relevant du pacte vert dans ces secteurs favorisent une meilleure qualité de l'air.

ÉNERGIE



En Europe, **60%** des émissions de SO₂ proviennent de la production d'énergie et du chauffage.

L'élimination progressive des combustibles fossiles et **les investissements dans les énergies renouvelables** contribueront à réduire des polluants tels que le dioxyde de soufre (SO₂), les particules fines (PM 2,5) et le dioxyde d'azote (NO₂), qui sont tous susceptibles de provoquer des maladies respiratoires.



Initiatives contributrices de l'UE

Paquet de propositions «**Ajustement à l'objectif 55**»:

- suppression progressive des combustibles fossiles et renforcement des énergies renouvelables

REPowerEU:

- accélérer le déploiement des énergies renouvelables

CHAUFFAGE



50 % des émissions primaires de particules fines sont liées au chauffage.

Les émissions de chauffage résidentiel peuvent être réduites par:

- **l'isolation** des bâtiments;
- l'installation de **chaudières éco-conçues** efficaces et à faibles émissions;
- l'utilisation de la chaleur résiduelle provenant de l'industrie et de **sources d'énergie propres** pour le chauffage urbain;
- l'utilisation de l'énergie géothermique, solaire, éolienne ou hydraulique, des pompes à chaleur et du biogaz;



Initiatives contributrices de l'UE

- Vague de rénovations: **doublement des taux annuels de rénovation énergétique** au cours des 10 prochaines années
- Nouveau **Bauhaus européen**
- Révision de la **directive sur la performance énergétique des bâtiments**

TRANSPORTS

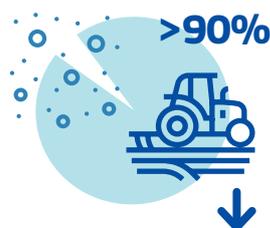


Plus de 40 %

des émissions d'oxyde d'azote dans toute l'Europe proviennent de la circulation routière, en particulier dans les zones urbaines et le long des routes fréquentées. Les voitures diesel sont l'une de ses principales sources.

Les émissions liées à la circulation routière peuvent être réduites par :

- la **planification et la gestion** du trafic;
- le recours aux **transports publics propres**, à la marche et au vélo;
- Gestion des places de stationnement, **limitations de vitesse et zones à faibles émissions**.



Plus de 90 % des émissions atmosphériques d'ammoniac dans l'UE proviennent de l'agriculture: 75 % des effluents d'élevage et 20 % des engrais inorganiques.



Cela provoque **l'eutrophisation, l'acidification des écosystèmes et l'émission de particules nocives**

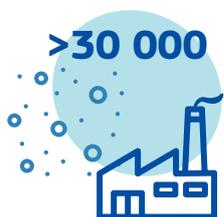
Les émissions d'origine agricole peuvent être réduites par :

- **l'amélioration des stratégies d'alimentation** des animaux;
- **le stockage des effluents d'élevage en milieu fermé;**
- **un épandage plus précis** du fumier et des engrais.

AGRICULTURE



INDUSTRIE



Plus de 30 000 installations industrielles dans l'UE représentent :

- **50 %** du total des émissions atmosphériques d'oxydes de soufre et d'autres substances nocives;
- **30 %** des émissions atmosphériques d'oxydes d'azote et de particules fines.

Les émissions d'origine industrielle peuvent être réduites par :

- l'adoption de **sources d'énergie propres;**
- l'utilisation de technologies pour **détruire les polluants à la source;**
- le choix de **matériaux non toxiques pour la production** de marchandises.



Initiatives contributrices de l'UE

- **Stratégie en faveur d'une mobilité durable et intelligente:** l'objectif est de réduire les émissions liées aux transports de 90 % d'ici 2050
- Règlement révisé établissant des **normes en matière d'émissions de CO2 pour les voitures particulières** et les véhicules utilitaires légers - visant une mobilité à émissions nulles à partir de 2035
- Réglementation à venir pour des **normes d'émissions plus strictes pour toutes les voitures**, camionnettes, camions et autobus à moteur **essence et diesel**



Initiatives contributrices de l'UE

Politique agricole commune

- Aligner l'agriculture sur les politiques de l'UE en matière de qualité de l'air et sur l'ambition «zéro pollution»

Stratégie «De la ferme à la table»

- Réduction des polluants atmosphériques provenant de l'agriculture

Nouvelles règles proposées en matière d'émissions industrielles

- Aider les grandes exploitations d'élevage de l'UE à réduire leurs émissions



Initiatives contributrices de l'UE

Directive sur les émissions industrielles

- **Prévention et maîtrise de la pollution** due aux activités industrielles à grande échelle et aux centrales électriques
- La proposition de directive **nouvelle et modernisée** sur les émissions industrielles aidera les grandes entreprises européennes à atteindre l'ambition «zéro pollution» d'ici à 2050.

